

# Les thèses électroniques: vers un nouveau workflow

ALIOUALI Nadia, DAHMANE Madjid,  
Division Recherche et Développement en Science de l'Information  
*Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique*  
[naliouali@mail.cerist.dz](mailto:naliouali@mail.cerist.dz)  
[dahmane.science@gmail.com](mailto:dahmane.science@gmail.com)

## Résumé :

L'intérêt de la diffusion des thèses en ligne fait actuellement l'objet d'un consensus dans les universités et autres institutions académiques et de recherche à travers le monde. Ce consensus est né, tout d'abord, du constat que le support papier ne permet plus une diffusion satisfaisante des travaux et résultats de recherche. Aussi, le réseau internet a permis d'ouvrir de très grandes perspectives en termes de souplesse et de rapidité de production et de diffusion des résultats académiques.

Nous essayerons à travers ce travail de mettre l'accent sur les expériences internationales et nationales en la matière et insister sur les enjeux d'une politique de diffusion des thèses en accès libre en insistant sur les prescriptions techniques et méthodologiques en faveur d'un workflow efficace des thèses électroniques algérienne

**Mots clés :** Thèse électronique, diffusion, accès libre, prescription, workflow.

## INTRODUCTION

Les thèses représentent la production intellectuelle académique d'une valeur importante. Elles représentent la pensée intellectuelle d'un groupe d'élite de la communauté scientifique. En effet, ces dernières comportent des résultats scientifiques et des inventions ayant un rôle important dans le développement des sociétés et de l'humanité en générale. Elles reflètent l'épanouissement et le dynamisme de l'université, de son programme d'enseignement et de sa production scientifique.

Vecteurs de la communication scientifique, ce sont aussi des documents scientifiques présentant les résultats d'une recherche dont l'ensemble de la communauté scientifique doit pouvoir bénéficier. Elles sont parfois l'unique ressource traitant un domaine précis de la science. Elles font partie de la littérature grise et échappent, par conséquent, aux circuits commerciaux traditionnels de l'édition.

L'intérêt de la diffusion des thèses en ligne fait actuellement l'objet d'un consensus dans les universités et autres institutions académiques et de recherche à travers le monde. Ces dernières sont sujettes, depuis quelques temps, à des débats avec l'émergence du libre accès, ce qui a donné naissance aux projets, dits "cyber-thèses".

Nous essayerons à travers ce travail de mettre l'accent sur les expériences internationales et nationales en la matière et insister sur les enjeux d'une politique de diffusion des thèses en accès libre en insistant sur les prescriptions techniques et méthodologiques en faveur d'un workflow efficace des thèses électroniques algérienne

## 1- Le libre accès aux résultats de la recherche ?

Le mouvement du libre accès a vu le jour en réaction à la crise de l'édition scientifique.

Le développement des archives en accès libre, défendu par les mouvements pour l'open access, et de l'auto-archivage des publications scientifiques sont significatifs des besoins de la recherche scientifique en terme de communication et de diffusion. Permettre à tous l'accès aux publications scientifiques semble être un élément favorisant la visibilité des travaux de recherche et cela sur une échelle de temps beaucoup plus courte qu'au travers des processus classiques de publication.

La communauté savante reconnaît, depuis des décennies, que la nature de la recherche implique sa diffusion, et qu'il n'est donc pas possible de s'appropriier ou de monopoliser des connaissances scientifiques. La science et ses fruits sont universels. Cette idée, logique dans son sens, a donné naissance à la notion des "archives ouvertes", autrement dit "**Open Archive**", "**Open Access**" ou "**Libre accès à l'information scientifique et technique**". Le libre accès a vu le jour au début des années 90. Actuellement, ce mouvement est jalonné par des déclarations universelles pour uniformiser le secteur, telles que la déclaration de **Budapest**<sup>1</sup> pour l'accès ouvert, la charte **ECHO**<sup>2</sup>, et la déclaration de **Bethesda**<sup>3</sup> pour l'édition en libre accès, etc.

Au début, la notion du libre accès concernait essentiellement les publications des chercheurs en matière d'articles scientifiques, et le grand souci était de rendre le monde de la recherche plus indépendant des éditeurs commerciaux. Aujourd'hui, plusieurs autres types de publications scientifiques sont concernés. Il s'agit, notamment, des ouvrages scientifiques, des actes de congrès, des rapports scientifiques, des *pre-prints* et bien surtout les thèses.

## 2- Les enjeux de la diffusion en libre accès des thèses électroniques

La diffusion en libre accès des thèses électronique est un double enjeu, notamment pour les doctorants ainsi que pour la politique scientifique des établissements académiques.

---

<sup>1</sup> Déclaration de Budapest [en ligne] <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>

<sup>2</sup> Charte Echo [en ligne] <<http://openaccess.inist.fr/?Charte-ECHO>>

<sup>3</sup> Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès. [en ligne] <http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references->

Pour le thésard, elle permet de valoriser son travail en rendant visible et accessible sa recherche à l'ensemble de la communauté scientifique et de la société civile. Par ailleurs, le dépôt électronique limite les coûts de reproduction de la thèse.

Pour l'établissement académique de rattachement, elle accroît de manière importante la visibilité des résultats de sa recherche, en particulier sur le plan international.

C'est enfin un moyen d'échange et de coopération entre les scientifiques dans un contexte international favorable qui incite les institutions et les organismes de recherche à promouvoir et développer la communication scientifique directe.

La mise en ligne des thèses électroniques présente plusieurs d'avantages, parmi lesquels nous citerons :

✓ **La rapidité de mise à disposition et la facilité d'accès :**

Les thèses sont signalées et diffusées en un délai très court après leur dépôt. Diffusées via Internet, elles seront accessibles et facilement repérées par les internautes. Comme elles peuvent être notamment Indexées par les moteurs spécialisés tel que Google Scholar, ce qui permet à la communauté scientifique et aux usagers de l'information scientifique de trouver rapidement l'information recherchée.

✓ **La diffusion plus large**

Les thèses attirent l'intérêt d'un grand nombre d'utilisateurs (*chercheurs distants, mais aussi membres de la société civile, entreprises, etc.*). Or, une large diffusion des thèses électronique en ligne facilite l'accès et la consultation de ces derniers aisément et favorise ainsi, la citation et le référencement de ces travaux dans les publications scientifiques, ce qui donne au jeune chercheur de la notoriété et une meilleure visibilité.

✓ **La consultation optimale**

La mise en ligne des thèses électroniques accentue le nombre de consultation. En effet, une thèse version papier est consultée en moyenne une fois par mois ou plus au niveau de la bibliothèque, alors que c'est dix fois plus pour une thèse électronique. Les chiffres de consultation des thèses électronique sont très importants. En 2005, selon les statistiques fournis par certaines plateformes de dépôt et de diffusion des thèses électroniques en France, plus de Mille (1000) téléchargements par jour sont comptabilisés par l'archive du CCSD<sup>4</sup> qui

---

<sup>4</sup> Diane Le Hena, Catherine Thiolon. *Gérer et diffuser des thèses électroniques : un choix politique pour un enjeu scientifique. Documentaliste - Sciences de l'Information, ADBS, 2005- octobre 2005, vol. 42, n°4-5 / p1/14*

comprend quatre mille (4000) thèses ; une thèse de l'archive Pastel pour le réseau Paris-Tech est téléchargée huit fois (08) par mois en moyenne alors que les thèses déposées en version papier sont consultées en moyenne une fois tous les dix ans. Sur TEL (Thèses En Ligne), un fichier en format PDF d'une thèse est vu en moyenne deux cent (200) fois.

### ✓ **La diminution du plagiat**

La question du plagiat est souvent citée parmi les arguments utilisés pour exprimer le refus de certains thésards à mettre leurs thèses en ligne. Beaucoup d'entre eux pensent que la thèse sous sa forme numérique est plus facile à plagier en partie ou entièrement. En conséquence, si l'on suit ce raisonnement, il est préférable de ne pas diffuser sa thèse sur Internet. Cependant, actuellement et par défaut d'organisation, les thèses ne sont pas tellement protégées. Très dispersées dans plusieurs institutions de plusieurs pays (*et dans plusieurs langues*), elles sont si mal cataloguées, donc inaccessibles pour tous. Cela signifie, que si quelqu'un prend le temps de lire une thèse qui n'est pas signalée ou référencée dans une université lointaine serait facilement capable d'utiliser cette thèse et de la faire passer pour sienne.

Aujourd'hui, plus la thèse est visible moins elle sera plagiée. Le plagiat est plus difficile pour une thèse largement diffusée en format électronique. Or, le risque de plagiat est annulé par le nombre accru de chercheurs susceptibles de le repérer, ajoutant à cela l'apparition récente de logiciel anti-plagiat, tel que Copytracker<sup>5</sup>, Compilatio<sup>6</sup>, Noplaiat<sup>7</sup> qui permettent de retrouver rapidement le texte originel sur Internet.

### ✓ **L'archivage pérenne**

Dans un contexte technologique en constante évolution, il est important voir indispensable d'opter pour un accès pérenne et une conservation à long terme de l'intégrité des thèses électroniques.

Le signalement via un catalogue national des thèses et la diffusion en ligne à travers un portail ou une plate-forme nationale au moyen d'une *url* stable et d'un *identifiant* permanent permettent d'assurer la stabilité de la diffusion et l'accès permanent à la thèse.

---

<sup>5</sup> <http://copytracker.org/>

<sup>6</sup> <https://www.compilatio.net/>

<sup>7</sup> <http://www.noplaiat.com/>

« En assurant un signalement et une diffusion quasi instantanée, une mise à jour immédiate des informations, en facilitant la consultation gratuite du contenu des documents, la mise en ligne des thèses contribuera efficacement au rayonnement de l'étudiant et de l'université »,  
**Viviane Boultéreau.**

### **3- contexte international**

#### **3.1- Expérience Américaine**

Les thèses ont été et depuis longtemps au cœur des différentes réflexions entourant la diffusion des résultats de la recherche. En effet, l'intérêt porté à la diffusion des thèses électroniques remonte à 1987 quand on a pour la première fois évoqué le concept d'ETDs (*electronic theses and dissertations*) dans une rencontre à Ann Arbor organisé par l'UMI<sup>8</sup> et à laquelle ont pris part des représentants de différentes institutions académiques de renom comme Virginia Tech (*Virginia Polytechnic Institute and State University*) et The University of Michigan. Comme suite aux travaux de la réunion, Virginia Tech (*Virginia Polytechnic Institute and State University*) prend en charge le développement d'une DTD (*Document Type Definition*) SGML (*Standard Generalized Markup Language*) applicable aux thèses.

A partir de Janvier 1997, la soumission des thèses est devenu obligatoire en format électronique à Virginia Tech, sous forme de fichier PDF et SGML et balisés selon la nouvelle DTD. C'est ainsi, que l'université Virginia Tech était à l'origine du Networked Digital Library of Theses and Dissertations, NDLTD. D'autres universités avaient rejoint le projet NDLTD<sup>9</sup> qui se donnait quelques nouveaux objectifs notamment en matière de préservation. Le réseau compte aujourd'hui plus de 216 membres dont la majorité sont des universités.. Le reste est composé d'institutions variées telles que les bibliothèques, centres de recherche ou initiatives opérant dans le domaine de la publication en ligne.

#### **3.2- Expérience française**

La conscience que le système de diffusion des thèses manquait d'efficacité, s'était manifestée en France dès la fin des années 1999. Le Ministère de l'éducation nationale avait demandé à la direction de l'enseignement supérieur de constituer un groupe de travail sur la numérisation des thèses et leur diffusion par voie électronique. Les conclusions de ce groupe de travail a donné lieu au rapport Jolly sur la diffusion électronique des thèses en juillet 2000. Depuis,

---

<sup>8</sup> UMI, *University Microfilms International*

<sup>9</sup> [Lien en ligne] : [www.ndltd.org](http://www.ndltd.org)

d'autres projets ont vu le jour, on peut citer les initiatives de l'ANRT (*Atelier national de reproduction des thèses*), les projets Callimaque et CITHER<sup>10</sup>, qui proposent l'accès à des thèses en ligne sous forme d'images que ce soit en mode TIFF ou en mode de diffusion PDF. On peut aussi signaler le serveur national de thèses, **WebThèses**, fruit d'un partenariat entre la sous-direction des bibliothèques, l'ABES, l'ANRT et le CINES.

### **3.3- Expérience Européenne**

Le projet **Cyberthèses**<sup>11</sup>, un programme francophone d'archivage et de diffusion électronique des thèses dont l'origine est francophone. Initié en 1998 par les Presses de l'Université de Montréal et l'Université Lumière Lyon 2 avec le soutien du "Fonds Francophone des Inforoutes", il s'est transformé au fil des ans en un programme international de coopération entre les universités de Lyon, Montréal, Genève, Santiago du Chili, Dakar, Tananarive et la société SILECS. Le réseau "**Cyberthèse**" regroupe aujourd'hui de nombreuses institutions francophones et d'autres à travers le monde. L'objectif est de promouvoir la publication et la diffusion des thèses électroniques en s'appuyant sur les standards internationaux de publications numériques et en utilisant les technologies qui facilitent la consultation et l'échange d'informations avec des outils logiciels interopérables.

## **4- La diffusion des thèses électroniques en Algérie**

La diffusion et la valorisation de la production scientifique constitue un enjeu important pour les bibliothèques universitaires. L'objectif est de rendre accessible à la communauté universitaires et scientifique la documentation issue de la littérature grise dont les thèses.

L'intérêt porté à la valorisation et la diffusion de la production scientifique nationale dont les thèses, a commencé à prendre une nouvelle dimension en Algérie vers la fin des années 90.

En effet, en 1995, le Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique, (CERIST) a créé le Fonds National des thèses (FNT) qui à l'origine était une base de données référentielle. L'objectif initial du Fonds National des thèses est la constitution et la diffusion des thèses électroniques algériennes dans l'optique de le rendre visible et accessible à toute la

---

<sup>10</sup> [Lien en ligne] : [theses.insa-lyon.fr/propos-de-cither](http://theses.insa-lyon.fr/propos-de-cither)

<sup>11</sup> [Lien en ligne] : <http://www.cybertheses.org/>

communauté scientifique au vue d'une meilleure valorisation de l'édition savante nationale déposée à la bibliothèque du CERIST.

Toutefois, la bibliothèque du CERIST avait du mal à collecter toutes les thèses soutenues annuellement, en l'absence d'un dépôt systématique. Afin d'y remédier, un texte juridique a été publié. Il s'agit bien de l'*arrêté n° 718/2000 d'Aout 2001*<sup>12</sup> du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, stipulant le dépôt mixte (*version papier et électronique*) obligatoire de toute thèse de Magister et de Doctorat au niveau de la bibliothèque du CERIST. Cette condition étant un pré-requis pour l'obtention du diplôme. Depuis l'apparition du décret cité ci-dessus et sa mise en application, le CERIST s'est vu attribué, de facto, le rôle de création d'un système national des thèses électroniques.

En 2012, un autre *arrêté ministériel n°153 du 14 mai 2012*<sup>13</sup> a été publié. Stipulant la création, auprès du Centre de Recherche Sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST), d'un fichier central des mémoires et des thèses de doctorats accessible via un portail. En l'application de *l'arrêté n°153 du 14 Mai 2012*, le PNST (Portail National de Signalement des Thèses<sup>14</sup>) a vu le jour. Ce dernier est un dispositif global d'accès aux résultats de la recherche nationale dont les thèses, il offre une nouvelle procédure de dépôt des thèses par les thésards et leurs universités de rattachement, comme il couvre aussi tout le circuit de la thèse depuis le choix du sujet jusqu'au signalement et diffusion de la thèse soutenue et sa mise en ligne

Pour cela, le Portail National de Signalement des Thèses (PNST) a été développé pour répondre aux objectifs suivants :

- Accélérer le processus de validation des sujets ; (L'accélération du processus ...) ;
- Faciliter le dépôt des thèses soutenues ; (La facilité du dépôt ...) ;
- Signaler et recenser toute la production scientifique en matière des thèses de magistère et de Doctorat ; (Le signalement et recensement de toute ...) ;
- Offrir l'accès au texte intégral ; (L'offre de l'accès ...) ;
- Assurer un archivage pérenne (L'assurance d'un archivage ...)

---

<sup>12</sup> *L'arrêté n° 718/2000 d'Aout 2000\* du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui stipule le dépôt mixte (version papier et version électronique) obligatoire de toute thèse de Magister et de Doctorat à la bibliothèque du CERIST.*

<sup>13</sup> *L'arrêté n159 de Mai 2012 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche portant création d'un fichier central des mémoires de Magistère et des thèses de Doctorat et fixant les modalités d'alimentation et d'utilisation.*

<sup>14</sup> [www.pnst.dz](http://www.pnst.dz)

En effet, en l'application du dernier arrêté, quatre vingt et un (81) établissement membre du réseau académique Algérien participent au dépôt des thèses dans le portail national de signalement des thèses, sachant que le réseau académique compte environ cents onze (111)<sup>15</sup> établissement.

Aujourd'hui le Portail National de Signalement des Thèses (PNST) compte 81445 sujets de thèse, dont 28549 thèses soutenues et 51645 thèses en texte intégrale (voir tableau ci-dessous)

Le nombre total d'universités	50
Le nombre total de centres universitaires	10
Le nombre total d'écoles nationales supérieures	16
Le nombre total d'écoles normales supérieures	5
Le nombre de sujets dans les universités	71105
Le nombre de sujets dans les centres universitaires	53
Le nombre de sujets dans les écoles nationales	2636
Le nombre de sujets dans les écoles supérieures	1828
Le nombre total de sujets dans la base	81445
Le nombre total de sujets en cours	52768
Le nombre des thèses soutenues	28549
Le nombre de thèse avec texte intégral	51645

### **Statistique du portail national de signalement des thèses<sup>16</sup>**

Cependant et malgré tous les efforts menés jusqu'ici en la matière, les thèses en Algérie restent peu valorisées. En effet, malgré la publication du dernier arrêté, plusieurs beaucoup de bibliothèques ne répondent pas au dépôt systématique des thèses soutenues dans leurs universités de rattachement. Le nombre de thèses référencé et déposé jusqu'à ce jour dans le

<sup>15</sup> <https://www.mesrs.dz/universites>

<sup>16</sup> <https://www.pnst.cerist.dz/stat.php>

portail ne représente pas réellement la production nationale de thèses par rapport au nombre de travaux soutenus chaque année.

Lors des dernières journées sur les bibliothèques universitaires algériennes<sup>17</sup>, plusieurs constats ont été relevés, notamment :

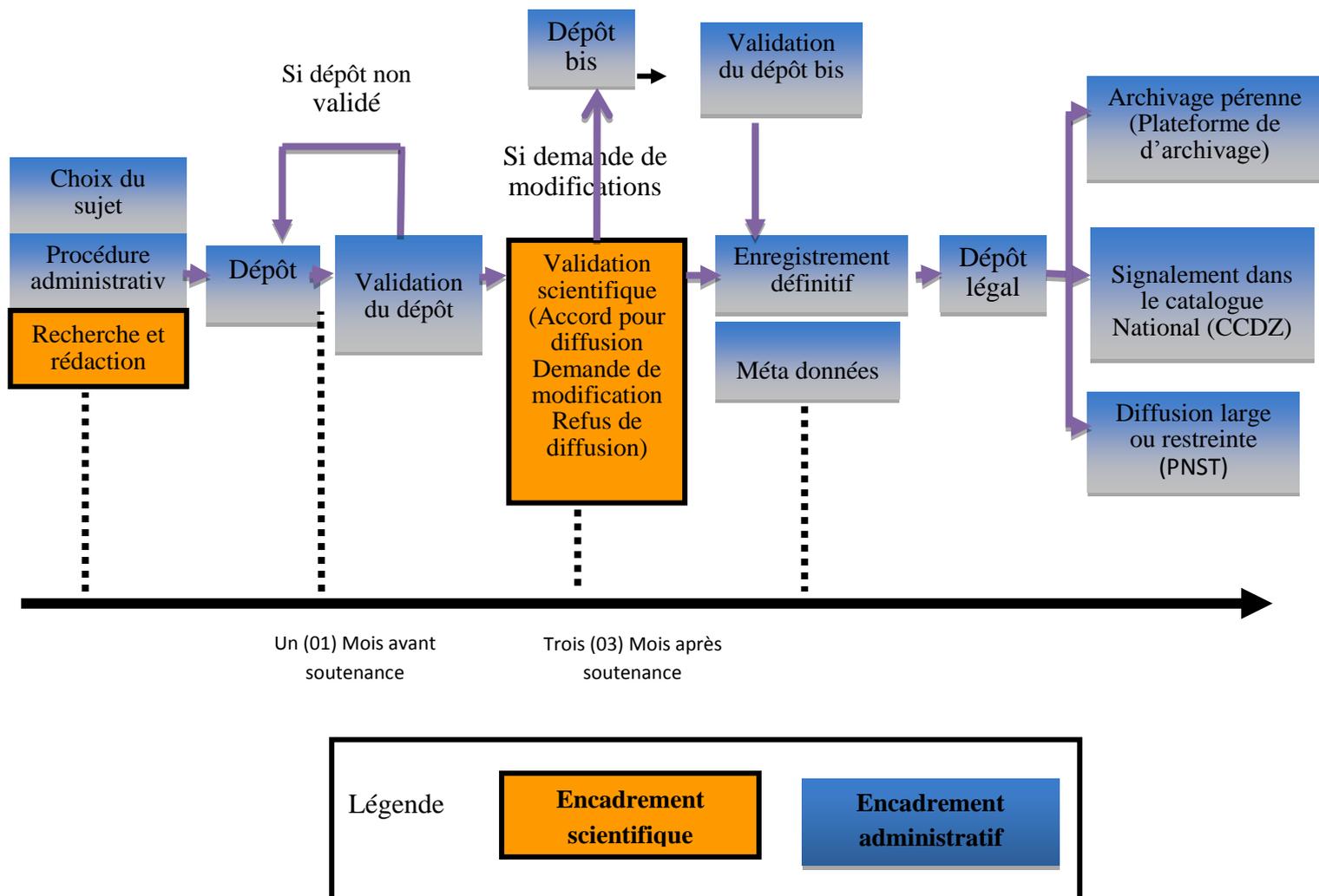
- La non application du dernier arrêté ministériel relatif au dépôt et au signalement des thèses par un grand nombre d'institutions académiques a freiné l'opération d'alimentation du portail, ce qui ne lui a pas permis de jouer son rôle du point de vue juridique.
- L'absence du prêt entre établissements ainsi que la possibilité du téléchargement de la version électronique du document, à noter les thèses diffusées en texte intégral ne sont accessibles et téléchargeables que pour les thésards et les chercheurs ayant un compte sur le portail SNDL (Système National de Documentation en Ligne)<sup>18</sup>,
- Le retard ou absence des mises à jour de l'information dans le PNST par rapport à la validation des sujets en cours et le signalement des thèses soutenues,
- L'absence de coordination au sein des universités en local entre les partenaires du portail et acteurs dans le circuit de la thèse.

Ces différents constats reflètent réellement l'état du dispositif actuel de dépôt et de diffusion des thèses en Algérie. Ceci, nous amène à dire que le circuit actuel de la thèse depuis le dépôt jusqu'à la mise en ligne doit être revu et réorganisé.

---

<sup>17</sup> MEFTOUH N. Portail National de Signalement des Thèses. 4<sup>ème</sup> journées d'études sur les bibliothèques universitaires. Alger, 30-31 Mai 2012

<sup>18</sup> <https://www.sndl.cerist.dz/>



## 5- Un circuit à mettre en place

L'adoption du dépôt électronique<sup>19</sup> des thèses joue le rôle de catalyseur pour les bibliothèques en les amenant à redéfinir leur positionnement par rapport à la recherche scientifique. Les bibliothèques, en tant qu'actrices réglementaires du dépôt, du signalement, de la reproduction, la diffusion et de la conservation des thèses jouent de fait un rôle central dans la mise en place du nouveau circuit.

Dans ce contexte, la chaîne de traitement des thèses doit être soigneusement définie, car il ne s'agit pas de diffuser uniquement la version électronique d'un document papier, mais d'exploiter au mieux toutes les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies pour

<sup>19</sup> L'arrêté n° 718/2000 d'Août 2000\* du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui stipule le dépôt mixte (version papier et version électronique) obligatoire de toute thèse de Magister et de Doctorat à la bibliothèque du CERIST.

optimiser les résultats de la recherche. Il faut donc, partir de la production électronique des thèses par les auteurs. Pour ce faire, il est nécessaire de :

- respecter un certain nombre de prescriptions quant au choix et la structure des éléments de données, des formats de production, de conservation et de diffusion.
- redéfinir la procédure de dépôt et de gestion des thèses dans les universités, en fonction des nouvelles caractéristiques techniques du document électronique.

### 5.1- Prescriptions techniques

- **La structuration :** les thèses sur support papier respectent une structure dont les éléments sont bien définis. Ces différentes parties du document et leurs éléments d'identification qui sont aussi repris et formalisés dans la structure du document électronique, doivent être identifiées et typés dès la production du document par le doctorant au moyen d'un "modèle" de saisie grâce auquel on pourra passer du document de saisie à un document électronique normalisé dans un format qui permettra son stockage et sa conservation à long terme permettant de récupérer automatiquement les métadonnées nécessaires à l'identification, la gestion, la diffusion, la valorisation et la conservation de la thèse.

- **La procédure de dépôt :** un dépôt mixte (*format papier et format électronique*) de la thèse devra être effectué au niveau des services de post-graduation des bibliothèques universitaires et d'instituts suivi d'un dépôt final au niveau du Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST)<sup>20</sup> dans le cadre du (PNST)<sup>21</sup> (*Portail National de Signalement des Thèses*). Le document que le jury aura en main lors de la soutenance devra être conforme au fichier électronique déposé.

La procédure de correction éventuellement demandée par le jury, devra faire objet d'un nouveau dépôt et d'une procédure de vérification identique à celle de la phase de soutenance. La thèse est réputée diffusable après l'accord définitif du président du jury (et de l'auteur). Le document qui sera archivé et signalé doit être conforme au dernier fichier électronique déposé par le doctorant.

- **Format de mise en ligne :**

---

<sup>20</sup> [www.cerist.dz](http://www.cerist.dz)

<sup>21</sup> [www.pnst.dz](http://www.pnst.dz)

Aujourd'hui les doctorants rédigent leur mémoire à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. On peut donc disposer facilement des fichiers numériques sources. Cela constitue un réel avantage par rapport à d'autres projets pour lesquels la numérisation est un préalable nécessaire.

En mettant les thèses en ligne, l'université s'engage dans un nouveau métier. Elle devient responsable de la diffusion électronique du document et de sa pérennité. Elle se trouve ainsi face à la problématique du choix du format de diffusion et celui de la conservation. Dans ce choix, se joue à la fois la diffusion, les usages et la conservation des thèses. Les outils actuellement en phase de production utilisent principalement deux formats : le format PDF , WORD et le format XML. Les formats de diffusion électronique du type PDF ou WORD sont adaptés aux plateformes de lecture et d'impression largement utilisées dans les établissements académiques et autres du secteur. Ces formats sont souvent "propriétaires" et sont soumis aux évolutions des plates-formes. Ils doivent donc être utilisés uniquement pour la diffusion, mais en aucun cas pour la conservation et la préservation pour le long terme. XML apparaît clairement comme le format le plus adapté au projet de diffusion électronique des thèses car il permet un archivage pérenne tout en autorisant une diffusion fidèle et souple en PDF ou HTML

Le choix du format XML pour la mise en ligne entraîne une modification du mode de production, à savoir la mise à disposition d'une feuille de style, de nouvelles modalités de dépôt, l'installation d'une chaîne de conversion, les modalités de diffusion et de conservation. Au total, il demande plus de temps et de moyens qu'un projet utilisant le format PDF. Il faudra diffuser cette nouvelle culture au sein de la communauté universitaire avec ses différents acteurs impliqués dans le workflow d'une thèse électronique.

- **Diffusion**

La diffusion électronique des thèses doit s'appuyer sur une convention qui garantit le respect des droits d'auteur du doctorant.

L'Ordonnance 03-05 du 19 juillet 2003 relative aux droits d'auteurs et droits voisins stipule que: «Toute création d'œuvre littéraire ou artistique qui revêt un caractère original confère à son auteur les droits prévus par la présente ordonnance » «Les œuvres littéraires ou artistiques protégées sont notamment : les œuvres littéraires écrites telles que les essais littéraires, les recherches scientifiques et techniques,...etc. » Donc l'auteur est seul responsable et propriétaire de son œuvre. Dans la mesure où les thèses relèvent de la réglementation relative aux droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle, leur diffusion est subordonnée à plusieurs autorisations

« L'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique au sens de la présente ordonnance est la personne physique qui l'a créée. » Art 12 de l'ordonnance n° 03-05 du 19 juillet 2003 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins. La thèse en tant que résultat de la recherche est une œuvre, et par conséquent elle est protégée par la loi sur les droits d'auteurs et droits voisins

Le doctorant en tant qu'auteur de cette œuvre, est titulaire de tous les droits d'auteurs sous réserves des droits des tiers dans le cas des œuvres collective, de collaboration ainsi que des œuvres composites.

L'autorisation de diffusion est et nécessairement accordée par le l'auteur. Cette autorisation n'a pas de caractère exclusif, le doctorant conserve ses droits d'auteur et garde la possibilité de faire diffuser tout ou une partie de sa thèse. Le doctorant dispose à tout moment du droit de retrait. Néanmoins, ne pas diffuser ne signifie pas ne pas communiquer.

L'objectif majeur est de permettre la diffusion rapide d'une thèse électronique dont l'autorisation de diffusion est acquise dans le cadre du respect et de la préservation du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. En l'absence d'autorisation de l'auteur, la thèse (*en format papier*) est consultée sur place (*lieu de soutenance*) et/ou, diffusée sur l'intranet.

- **La conservation :**

Les formats de conservation tel que XML, sont des formats indépendants des plates-formes de diffusion. Ces derniers permettent la traçabilité du document et la récupération des données sur le long terme. Le workflow de la thèse électronique s'achève avec les mesures de conservation. Celle-ci justifie à elle seule la longue et complexe opération de conversion en format XML. En effet, en séparant le contenu de la forme du document aide à préserver l'intégrité des données. XML véhicule à la fois les données et les moyens qui permettent de les déchiffrer.

- **Métadonnées et signalement des thèses :** les métadonnées sont les éléments qui vont permettre de décrire une thèse mais aussi à l'identifier, facilitant ainsi la gestion, la recherche et l'accès à ce type de document.

Dans la mesure où les éléments d'identification et de description figurent dans le fichier électronique de la thèse (*données catalographiques*), ils pourront être extraits du document par des procédures automatiques, puis enrichies si nécessaire pour alimenter le catalogue collectif national. Pour cela, le signalement d'une thèse soutenue doit pouvoir s'effectuer très

rapidement. Chaque thèse soutenue est signalée dans le catalogue collectif national, soit par une extraction automatique des métadonnées reconverti en une notice UNIMARC téléchargée sur le catalogue national, soit par un catalogage original.

Toute thèse soutenue devra figurer automatiquement dans le système d'information local et sera accessible sur le web, où le document lui-même pourra éventuellement (*selon la décision du jury et l'autorisation de l'auteur*) être accessible aux moteurs de recherche internationaux grâce aux métadonnées de signalement appropriées.

## **6- Conclusion**

Les thèses constituent des documents de première importance qui doivent être valorisés en tant que vecteurs essentiels de la communication scientifique, expression de l'activité de recherche dans les universités et références pour la carrière des jeunes docteurs. La production des thèses aujourd'hui, sous une forme nativement numérique, permet d'envisager cette valorisation de façon renouvelée et plus ambitieuse.

Dans ce domaine, l'Algérie, à travers ces institutions académique, a parcouru un long chemin en matière de numérisation et de diffusion de l'édition savante nationale. Mais, sur le plan du libre accès aux thèses ça reste insuffisant par rapport au nombre de thèses produites annuellement dans les universités algériennes et ailleurs.

L'enjeu scientifique de gestion et surtout de diffusion d'une thèse en vue de sa valorisation et du libre accès aux résultats de la recherche est tellement important que les établissements doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer auprès des doctorants et par rapport au bénéfice qu'ils peuvent en tirer ensemble en termes de visibilité et de notoriété. Il est donc, nécessaire qu'en Algérie, les établissements universitaires et de recherche fassent en plus grand nombre d'efforts pour prendre les décisions nécessaires et d'investir dans la gestion des fonds scientifiques en général et des thèses en particulier.

Dés lors, la nécessité d'une valorisation optimale de la thèse s'avère une évidence, non seulement pour une meilleure diffusion des résultats de la recherche, mais également pour offrir une reconnaissance des efforts consacrés par l'auteur, ainsi que pour permettre un meilleur retour sur les investissements des institutions universitaires. Cela, ne peut être faisable qu'à travers l'institutionnalisation d'un programme national de thèses numériques et l'adoption d'un processus, aussi adapté que possible aux réalités nationales.

## Références bibliographiques

- Added values to e-theses.** Compte-rendu du séminaire ETD 13-16 juin 2007. Disponible sur : <http://www.sup.adc.education.fr/Bib/Info/Coop/Compte-rendus/ETD2007.pdf>
- Barthe, Emmanuel.** Libérer la diffusion des thèses. [En ligne] 11 Juin 2005 Disponible sur : [http://www.precisement.org/blog/article.php3?id\\_article=94](http://www.precisement.org/blog/article.php3?id_article=94)
- Chartron, Ghislaine.** Rapport sur la diffusion électronique des thèses. BBF. 2001, Vol.46, 2.
- Clausse, Annabelle, Vincent, Bernadette.** Numérisation des thèses. Pratiques et enjeux. [En ligne] 21 Mars 2007. Disponible sur : <http://www-umb.u-strasbg.fr/UserFiles/File/numerisation/circuit%20NANCY%20II.pdf>
- DEBOIN, MC** Publier et diffuser sa thèse électronique sur Internet: conseils aux doctorants accueillis par le Cirad -[en ligne] 2006- [core.kmi.open.ac.uk](http://core.kmi.open.ac.uk)
- BOULETREAU, Viviane, DUCASSE, Jean-Paul, GILLIERON-GRABER, Marie-Pierre.** "Cyberthèses en Europe". Bulletin des bibliothèques de France, 2001, n° 6, p. 122-125.
- BARRAL, Sabine [et] BRZUSTOWSKI Katie.** L'ABES, coordinatrice et animatrice de réseaux. Bulletin des bibliothèques de France, 2003, n°2, p. 32-42.
- Doury-Bonnet, Juliette.** La diffusion des thèses électroniques. BBF. 2005, Vol. 50, 6.
- Le Hénaff-Stilelet, Diane, Thiolon, Catherine.** Gérer et diffuser des thèses électroniques : un choix politique pour un enjeu scientifique. Documentaliste. Octobre 2005, 4-5, pp. 272-282.
- Larivière, Vincent, Zuccala, Alesia, Archambault, Eric.** The declining scientific impact of theses : implications for electronic thesis and dissertation repositories and graduate studies. Scientometrics. 2008, Vol. 74, 1, pp. 109-121.
- Nelly Kabac.** Mise en place à l'École normale supérieure de Lyon le dépôt électronique et le circuit de traitement et de diffusion des thèses avec l'application STAR : gestion de projet .Enssib.2008
- Nicolas, Yann B.** 2005. Nouveau circuit pour les thèses électroniques. Arabesques. octobre-novembre-décembre 2005, 40, pp. 2-5
- Okret-Manville, Christine.** La diffusion électronique des thèses : un circuit rénové. [En ligne] 24-25 Janvier 2005. [Citation : 26 Mai 2008] Réunion des directeurs de bibliothèques d'enseignement supérieur. DES B2. Disponible sur : [www.sup.adc.education.fr/bib/intro/reuDir/2005/Theses\\_electroniques.ppt](http://www.sup.adc.education.fr/bib/intro/reuDir/2005/Theses_electroniques.ppt).
- Roussel, Clotilde, Ducloy, Jacques, Paillassard, Pierrette.** Thèses électroniques dans le Cyber Espace. Artist. 19 Avril 2005. Disponible sur : [http://artist.inist.fr/article.php3?id\\_article=57](http://artist.inist.fr/article.php3?id_article=57)